



## BULLETIN MUNICIPAL septembre- octobre - novembre 2011



### Agenda

**11 novembre : cérémonie au monument aux morts à 10 heures**

**16 novembre à 17h30** : salle du périscolaire. Animation contes : spectacle pour enfants « sur le fil » par la compagnie Gravitation.

**20 novembre** : loto du FC Val de Loue à Dole

**22 novembre à 20h30** : salle des fêtes. Projection du film documentaire « Bernard, ni Dieu ni chaussettes » avec la participation de P. Godard auteur. Entrée gratuite.

**25 et 26 novembre** : collecte pour la banque alimentaire

**10 décembre de 10 h à 12h** : vente de sapins organisée par l'APE et marché de Noël à l'école

**16 décembre** : venue du Père Noël à l'école

**17 décembre** : distribution des colis aux anciens du village par les conseillers municipaux

**7 janvier 2012** : repas des anciens offert par la commune

### Le mot du maire

J'espère que la rentrée s'est bien passée pour chacun d'entre vous. Les projets de LIESLE se mettent en place :

- **La viabilisation du lotissement** est terminée, déjà des contacts sont pris et des parcelles réservées. Je compte sur vous pour en faire la publicité, qu'il soit encore plus connu et que très vite nous accueillons de nouveaux habitants.
- **L'aménagement de la mairie** pour la rendre accessible aux personnes à mobilité réduite est déjà débuté. Nous avons coupé les arbres, enlevé le panneau d'affichage. Les entreprises sont choisies et commenceront les travaux intérieurs en décembre. Au printemps l'escalier extérieur sera détruit et le bâtiment retrouvera son aspect d'origine.
- **Notre réseau d'assainissement** dans la partie haute du village est unitaire : eaux pluviales et eaux usées sont dans la même conduite, ce qui non seulement n'est pas réglementaire mais conduit à la pollution du ruisseau et de la Loue en cas de fortes pluies. L'étude du réseau réalisée en 2005 concluait que des travaux importants de mise en séparatifs devaient être engagés. Le conseil a décidé de lancer une première tranche de travaux. Après des discussions tendues tant au conseil municipal qu'avec les agents du Conseil Général et de l'agence de l'eau, il a fallu faire des choix difficiles. Il a été décidé de réaliser des travaux, rue de la Lue, rue Charles Dornier et la place Saint Etienne jusqu'à la mairie. A ces travaux seront associés ceux de la réfection des conduites d'eau anciennes et sous dimensionnées rue de la Lue et Charles Dornier.
- **La réfection du toit de l'église** (1<sup>ère</sup> tranche) débutera en novembre. La demande de souscription est en cours de distribution. Merci à tous ceux qui ont participé à son lancement et ceux qui pourront participer de façon active à cette réhabilitation.

Un nouveau responsable des bâtiments communaux, Monsieur Gérard MOREL, a été désigné suite à l'indisponibilité de Monsieur Jacques DOMATTI de remplir cette fonction mais qui garde sa place de conseiller au sein de l'équipe municipale. Je le remercie pour le travail qu'il a effectué.

*Simone VALOT*

Photos :  
Christine Humbertjean

Equipe de rédaction  
Simone Dole, Colette Guignot,  
Christine Humbertjean



## Fête foraine

Durant trois jours, les 6-7-8 août, la fête foraine avec ses attractions a ravi les petits et grands.

La fête débuta dès le samedi soir avec un bal-concert donné par l'association la Croche dans la cour arrière de l'école. Le dimanche après-midi fut animé par la prestation donnée par la fanfare de Chenecey Buillon qui déambula dans les rues principales du village pour finir de jouer au milieu des manèges

Le lundi, les traditionnels concours de belote et de pétanque connurent aussi leur succès. L'après-midi, les enfants étaient invités à participer à des jeux organisés par l'association les Cabochons. Cette année, Manue Rapine, Françoise Bole, Josiane Petetin, Simone Valot, Suzanne et Emmanuel Coudel ont aidé Fabienne Dole dans l'organisation des jeux.

L'association Fleurir Liesle, le comité d'animation, les Cabochons et la mairie ont contribué financièrement à l'achat de tickets de manèges distribués en récompense aux participants. Le commerce « panier sympa » offrit des friandises aux enfants.



Le soir, les feux d'artifice embrasèrent le ciel et la foule se dirigea ensuite sur le bal organisé par le comité d'animation, animé par le DJ le p'tit Raymond et vers les manèges.

*Merci à toutes les personnes pour leur participation et animation lors de ces trois jours festifs.*

## Changements d'horaires de la SNCF à compter du 11 décembre 2011

Voici les horaires proposés par la SNCF pour les trains circulant du lundi au vendredi sur notre ligne

Départ LIESLE	Arrivée BESANCON	Départ BESANCON	Arrivée LIESLE
5h38 (car)	6h18 (car)	6h03	6h31
6h41	7h11	12h18	12h47
7h13	7h42	17h18	17h47
8h13	8h42	18h18	18h47
13h13	13h42	19h18	19h47
18h14	18h44		

Suite à plusieurs courriers envoyés à Madame la Présidente de la région, la mairie de Liesle a exprimé ses remarques sur les changements d'horaires imposés par la SNCF qui ne correspondent plus aux besoins des usagers.

Suite à nos revendications, nous avons obtenu le rétablissement d'un arrêt sur Liesle pour le train de 19h18 (départ Besançon). Toutefois, si le nombre d'usagers TER diminue, ces horaires risquent d'être à nouveau modifiés. Il ne tient donc qu'à vous de maintenir ce service de transport !

Une réunion de concertation avec la région et la SNCF se tiendra le 16 novembre à Poligny à 18h00 (salle des fêtes) ouverte à tous les usagers de TER.



**Visite de notre députée**  
**Mme Françoise**  
**BRANGET**

**le 12 septembre 2011**



Dans le cadre de sa fonction, Mme la députée Françoise BRANGET a tenu à rencontrer la population de notre village. Sa circonscription s'étend sur 96 communes dans le département.

Les projets nouveaux de la commune ont été évoqués ainsi que les sujets d'actualité tels la crise de l'euro.

Le groupe s'est dirigé ensuite dans la salle informatique où les élèves suivent des cours projetés sur écran numérique à partir d'ordinateurs portables.

Avant de partir, Mme Branget a offert à notre Maire le livre qu'elle a écrit. Sur ce livre, on retrouve des recettes de cuisine données par ses collègues députés de régions différentes.



Banquet des classes en 1 et 6

Une journée remplie d'émotions et de souvenirs, entrecoupée également de quelques morceaux musicaux...

Ce dimanche 11 septembre, une soixantaine de personnes se sont retrouvées pour le banquet des classes qui se tenait à la salle des fêtes. Le repas était préparé par Jérôme du « panier sympa ».

Cette manifestation permet de réunir les personnes du village dont l'année de naissance se terminait pour cette année par 1 ou par 6.

C'était l'occasion également à certains ayant quitté leur village natal de retrouver leurs copains ou copines d'enfance.

## Rentrée scolaire 2011-2012



La rentrée scolaire connaît cette année deux changements d'institutrices.

Catherine Jandot (à gauche sur la photo) s'occupe à mi-temps des CP et CE1 avec 13 élèves, l'autre mi-temps est compensé par Sylvie Puchot.

Maëva Greusard (à droite sur la photo) enseigne les CE2, CM1, CM2 avec 20 élèves.

La directrice Maria Mourot a la responsabilité de la classe maternelle avec 19 enfants.

Pour cette rentrée scolaire, une assistante vie scolaire (AVS) Céline Prévaldiny a été nommée.

Le poste d'AVS est créé dans le cadre scolaire pour s'occuper des enfants présentant un handicap. Céline secondera aussi la directrice dans les tâches administratives.

Conception Vincent (ATSEM) seconde la directrice dans le fonctionnement de la classe maternelle et a aussi la responsabilité des enfants dans le cadre du périscolaire.



AVS : Céline Prévaldiny

---

### Quelques petits rappels pratiques

Principalement pour les nouveaux arrivants de notre commune : les nouveaux habitants n'ayant pas encore de bac gris (poubelle des ordures ménagères) doivent se rendre à Quingey au local de la communauté de communes ( tél 03.81.63.84.63 ou 03.81.63.54.74) pour obtenir un bac gris équipé d'une puce électronique et toutes les informations nécessaires au ramassage et au fonctionnement du service.

Les bacs poubelle (gris ou jaune), pour ne pas encombrer les trottoirs dans les rues, doivent être enlevés après chaque passage du camion.

Le froid arrive : pensez à faire ramoner vos cheminées avant la mise en route des chaudières à fuel ou bois.

Certaines maisons n'ont pas encore posé leur plaquette de numéro de rue : pensez-y ! Cela facilite le travail des facteurs, des livraisons diverses et l'intervention des secours (médecin, pompiers)

Nouveaux horaires de la bibliothèque municipale : le mardi de 17h30 à 19 h et le samedi de 14 h

### Prix du fleurissement 2011

Le lundi 3 octobre, Christine Humbertjean (adjointe au maire) accompagnée de Pascal Colas (président) et Claude Aubel de l'association « fleurir Liesle » se sont rendus au prix départemental du concours des villages fleuris. La cérémonie se tenait à Micropolis à Besançon. 254 communes sont inscrites dans le Doubs

Une fois de plus, notre commune a été primée et s'est vue remettre un bon d'achat de 250 euros par le conseil général du Doubs. Liesle garde ses 2 fleurs au palmarès des villages fleuris et reste la seule commune classée au niveau du canton. Le prix régional se tiendra le 5 novembre à l'hôtel de la région.

*Bravo et un grand merci à toutes les personnes qui s'occupent bénévolement du fleurissement sur notre commune*



### Réhabilitation du ruisseau le Saumon

Le 29 juillet 2011 s'est tenue une réunion préalable au conseil municipal avec la présence de M. DEMESMAY, Président du Syndicat Mixte de la Loue et Denis MONMARCHAIS  
Jean-Pierre VIEILLE, délégation Loue  
Pierre MAIRE, vice-président délégation Natura 2000

En 2003, à l'initiative du Syndicat Mixte de la Loue, une première étude est engagée par le cabinet « Reilé » en association avec le cabinet « Eaux Continentales » sur l'état des lieux des ruisseaux couvrant la zone de Chenecey-Buillon à Arc et Senans.

L'étude révèle que l'eau du ruisseau du Saumon est d'une qualité médiocre chargée en nitrates et phosphates. Par ailleurs, il est constaté des problèmes d'inondations dans le quartier de la salle des fêtes du fait en partie du sous dimensionnement des ouvrages busés sous la route départementale.

En 2008, une seconde étude confirme la première. Le même problème est constaté au Moulinot (zone inondable).

Le cabinet Reilé préconise les actions suivantes :

A charge du Syndicat Mixte de la Loue :

- **améliorer la qualité de l'eau** (création abreuvoirs, limitation des intrants agricoles). Recharge alluvionnaire avec des graviers et galets
- **arrêter l'érosion régressive**. Reprise de méandres (le ruisseau retrouverait son aspect d'origine)- recharge alluvionnaire (graviers et galets)
- **mesures complémentaires pour la réhabilitation biologique et piscicole** : reconstitution des fonds et diversification des écoulements.

A charge de la commune :

- **Réduire les risques d'inondation** vers la salle des fêtes et **améliorer le rendement de la STEP**. Lors de la réunion avec le Syndicat Mixte de la Loue la mise en place de la deuxième action est décidée.

- **Stopper l'érosion en amont du Moulinot**, zone importante dans le cours du ruisseau.

Il faudra créer des méandres avec une recharge alluvionnaire.

Des rencontres pour présenter le projet de cette réhabilitation vont avoir lieu avec les propriétaires fonciers. Leur accord sera nécessaire ; les exploitants agricoles seront aussi associés au projet.

Les autres zones du ruisseau seront traitées ultérieurement.

### **Plan de financement**

- la restauration du cours d'eau est sous maîtrise d'ouvrage du Syndicat Mixte de la Loue. Pour les travaux du cours d'eau, le Syndicat Mixte de la Loue demandera des subventions auprès de l'Agence de l'Eau et du Conseil Général.

En ce qui concerne la commune une première amélioration en aval a déjà été apportée pour réduire le problème des inondations. Pour la qualité de l'eau, des travaux vont être réalisés sur le réseau d'assainissement afin de limiter l'arrivée d'eaux parasites à la STEP.

Information dernière minute :

Dans son conseil municipal du 28 octobre 2011, les entreprises suivantes ont été retenues concernant les travaux d'accessibilité de la mairie (nous en reparlerons dans le prochain bulletin). Les marchés seront signés en décembre.

Lot gros œuvre : entreprise PEDRO (Liesle) montant proposé 17 769,63 € HT

Lot menuiserie : entreprise Atelier bois (Arc et Senans) montant proposé 10 668 € HT

Lot plâtrerie-peinture : entreprise Philippi (Dole) montant proposé 16 248,11 € HT

Lot serrurerie : entreprise EUS (Seloncourt) montant proposé 2 770,50 € HT

Lot plomberie : Entreprise BOLE (Arc et Senans) montant proposé 1 765 € HT

Lot électricité : entreprise ABS (Chouzelot) montant 14 151 € HT

Lot élévateur : entreprise ERMHES ( 35 Vitrey) montant proposé 15 675 € HT



5 et 6 ans : 16 joueurs avec Jacques Faillet  
7 et 8 ans : 28 joueurs avec Gilles Faillet  
9 et 10 ans : 22 joueurs avec Mogane Robichon et Emmanuel Pouthier  
10 et 11 ans : 26 joueurs avec Michel Ferreira et Dominique Robichon  
12 et 13 ans : 12 joueurs avec Pierre-Yves Limes  
14 et 15 : 12 joueurs avec Christophe Gallibour

Responsable de toutes les équipes de jeunes :  
Philippe Sorin

Seniors A et B : 35 joueurs avec Ludo Lallemand et Laurent Boyer

12 dirigeants et 11 éducateurs

Président : Jean-Claude Chevroton  
Vices-présidents : Denys Ollier et Rémy Cuche  
Trésorière : Sandrine Ferreira  
Secrétaire : Emmanuelle Chevroton

24 septembre : Un beau plateau de débutants qui a réuni 17 équipes de jeunes joueurs : des petits matchs joués en alternance pour se familiariser au ballon rond et à l'esprit d'équipe.



Pour soutenir le club sportif, l'entreprise Fonta s'est engagée à tondre gratuitement le terrain de foot. Merci pour son geste !



Photo prise par  
Simone Valot en  
montgolfière

La commission du nouveau quartier accueille régulièrement des candidats à la construction.

### Le nouveau quartier

Emmanuel Coudel, responsable du projet nous fait le point : Les gros travaux de viabilisation du nouveau quartier sont en cours d'achèvement. L'eau arrive à chaque parcelle et à la borne incendie ; les réseaux d'assainissement ont été vérifiés. Les coffrets de raccordement pour l'électricité et le téléphone sont en place. Le transformateur sera mis sous tension le 10 novembre. Les rues seront bientôt nivelées et goudronnées provisoirement. Les finitions des rues et la pose des lampadaires ne seront effectuées qu'après les chantiers de construction des maisons.

Nous leur présentons la vie à Liesle et l'esprit de village que nous souhaitons entretenir.

Nous expliquons l'intention du nouveau quartier : des maisons économes en énergie, des ruelles envisagées comme espace de vie partagé, la réduction des écoulements d'eau de pluie, les bassins et le verger.

Plusieurs personnes séduites par notre projet ont réservé des parcelles et préparent leurs projets de construction.

Les premiers permis de construire seront déposés en début d'année.

Si vous connaissez des personnes intéressées,  
c'est le moment de leur faire savoir !

